



Syndicat des Enseignants de l'UNSA des Côtes d'Armor

93 Boulevard Edouard Prigent

22000 Saint-Brieuc

02 96 78 71 52 / 22@se-unsasb.org <http://sections.se-unsasb.org/22/>

CAPD du 8 mars 2010 : circulaire Mouvement et Formation Continue 2010

Dans leur déclaration préalable (à lire par ailleurs) vos représentants du personnel du SE-UNSA ont vivement dénoncé la disparition programmée de la formation continue durant ce second semestre : nous avons appris que pour des raisons budgétaires l'IA envisageait que tous les stages courts soient annulés et que les stages longs ne durent plus qu'une semaine (au lieu de 3), les collègues devant tout de même laisser leur classe aux PE2 pour leur second stage massé.

MOUVEMENT 2010 :

Nous avons abordé le calendrier trop peu modifié malgré nos demandes (seul un jour a été ajouté, et en plus c'est un jour férié !). L'IA nous a répondu que ce calendrier était académique et que notre département était le seul à avoir une telle demande dans notre Académie.

Nous lui avons signalé que dans les autres départements les groupes de travail et CAPD n'avaient pas eu lieu : ils n'ont donc pas pu faire une demande similaire à la nôtre !

Nous avons renouvelé notre demande de possibilité pour les PE2 sortants de postuler sur les postes dir 4 classes ou ASH sur demande.

L'IA ne modifiera pas la circulaire mais si quelques PE2 en faisaient la demande, celle-ci serait examinée en CAPD.

Nous avons demandé si les nominations par zone respecteraient la même « logique » (on aurait pu aisément dire « illogique ») que l'an dernier à savoir si les plus gros barèmes auraient les postes les moins demandés. Il nous a été répondu que l'algorithme de fonctionnement était toujours le même (et c'est bien dommage !) et qu'il n'était pas possible de le changer, pas plus que pour les précisions du nombre de classes pour les directeurs (dans les vœux zones). Il serait éventuellement envisageable que les services rectifient « à la main » les nominations illogiques sur zones...

La technique a certaines contraintes plutôt pénibles, c'est le moins que l'on puisse dire ...

Des propositions de simplification et de reformulation du paragraphe sur les bonifications et priorités ont été formulées et acceptées.

Afin de préciser les règles et d'éviter d'éventuels problèmes ou ambiguïtés d'interprétation, nous avons demandé que les situations de fusions soient examinées en Groupe de travail (si possible avant la fin des opérations du mouvement), l'IA a répondu qu'elles le seraient lors d'un Groupe de travail « carte scolaire et mouvement »

La FORMATION CONTINUE :

L'IA a fait un point sur formation continue (et quel point !).

Un rappel historique du budget BOP 140 (la partie du budget qui finance entre autre la Formation Continue) a été fait par M. Feillel, Secrétaire Général de l'Inspection Académique :

2007 : 331300 €, dont 90 000 pour la Formation Continue, et 185000 pour les Frais de Déplacement

2008 : 326 200 €, 82500 pour la FC, 193500 pour les Frais de Déplacement

2009 : 276 838 €, 78 000 pour la FC, 160000 pour les Frais de Déplacement

2010 : 205 971 €, répartition pas encore arrêtée (et pour cause ...)

Le moins que l'on puisse dire est que les chiffres sont éloquentes : la formation continue des enseignants n'est pas une priorité pour l'Etat, pas plus que les frais de déplacement de nos collègues (les exemples sont de plus en plus criants).

En ce qui concerne la Formation continue : 78 000 € étaient prévus en 2009 or il en a coûté 109 000 €. En 2010, la Formation Continue sera amputée de 25% pour éponger la dette.

Cette annonce a bien évidemment suscité de nombreuses interrogations pour lesquelles les réponses sont restées évasives..

Ce dépassement, concomitant à une réduction significative du budget alloué, aura pour conséquence les mesures immédiates que va prendre notre IA qui a choisi d' « épargner » les frais de déplacements (RASSED, Inspecteurs, Conseillers Pédagogiques ...) et de « cibler » la formation continue : les stages courts seront supprimés et pour les stages longs, ils seraient refusés aux personnes non remplacées par des PE2, et pour les autres ils pourraient être réduits à une semaine !

L'IA a alors dit que pour l'instant ce que nous avons dénoncé en déclaration n'était que des hypothèses et qu'il était possible qu'il en soit autrement ...

Ne vous réjouissez pas puisqu'en alternative l'IA nous a annoncé que si les formateurs pensaient que leur stage n'avait plus lieu d'être et était incompatible avec une durée fortement réduite (ce qui se conçoit aisément !), il serait alors supprimé ! Tout ceci, cerise sur le gâteau, en laissant les collègues retenus hors de leur classe afin d'accueillir les stagiaires PE2...

La Formation continue est une véritable peau de chagrin et ce n'est pas fini puisque selon les dires de l'IA, le Plan de formation 2010-2011 aura deux blocs : l'un sera mis en œuvre (stages direction, formation aux T1) et l'autre sera mis en œuvre si...

Nous avons vivement dénoncé cette suppression radicale d'un de nos droits pour des raisons budgétaires, nous avons demandé à ce que les personnes « touchées » par cette mesure soient prioritaires l'année prochaine, si tant est qu'il y ait de la formation continue ...

En ce qui concerne la formation des futurs fonctionnaires stagiaires, une dotation spécifique académique est prévue.

Bien que cela ne soit pas compris dans le même budget, il se pourrait aussi que les départs en formation spécialisée soient touchés par des mesures d'économie, l'IA n'ayant ni infirmé, ni confirmé cette supposition ...

Des projets d'accompagnement éducatif mis en place par des collègues ont été aussi supprimés faute de budget alors que c'était l'administration qui était demandeuse au départ...